



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : FOURNITURE DE SACS POUR
L'ÉVACUATION DES DÉCHETS DES ESPACES
VERTS ET DE LA PROPRETÉ URBAINE - LOT
N°1 : SACS A DÉJECTION CANINES, PASSE
AVEC LA SOCIÉTÉ ANIMO CONCEPT**

**DÉCISION N° DM-24-052
EN DATE DU 22 FEVRIER 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Robin LOUVIGNÉ, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur le BOAMP, le 27 septembre 2023 relatif au marché de fourniture de sacs pour l'évacuation des déchets des espaces verts et de la propreté urbaine ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société ANIMO CONCEPT, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement, pour le lot n°1 : Sacs à déjection canines ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ANIMO CONCEPT, sise 6, place des Corporations 34590 MARSILLARGUES, représentée par Monsieur Olivier RASSE, le marché de fourniture de sacs pour l'évacuation des déchets des espaces verts et de la propreté urbaine - Lot n°1 : Sacs à déjection canines.

Les prestations donnent lieu à des bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel de 18 700,00 € HT.

Le marché est passé pour une période d'un an, et reconductible tacitement trois fois, pour une période d'un an, soit pour une durée maximale de quatre ans.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240222-lmc1H11644H1-AR
Date de réception en Préfecture : 22/02/2024
Date de Publication : 22/02/2024

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la
propreté et des mobilités,

Signé

Robin LOUVIGNÉ

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240222-lmc1H11644H1-AR
Date de réception en Préfecture : 22/02/2024
Date de Publication : 22/02/2024